



Ma fille vient de rentrer au collège

Par **Nathalie sauze**, le 10/09/2021 à 04:32

Bonjour,

Ma fille vient de rentrer au collège le jeudi 2 septembre 2021. Elle a 11 ans.

Vendredi soir à 19 h, nous recevons un mail qu'un élève était cas covid avéré. De ce fait, les élèves non vaccinés sont évincés jusqu'au 14 septembre 2021. Seulement quelques devoirs sont envoyés par le dispositif pronote sans avoir fait de leçon. Aucun mail de soutien pour ces élèves évincés.

J'aimerais savoir si, le fait que nos enfants ont 10 et 11 ans, et le fait est que la vaccination n'est pas obligatoire mais conseillé à partir de 12 ans, l'établissement peu se permettre d'agir ainsi envers nos enfants ?

Merci pour votre retour.

PS : pour la reprise, l'établissement demande deux tests PCR plus une attestation sur l'honneur.

Par **Tisuisse**, le 10/09/2021 à 06:04

Bonjour,

La position de ce collège n'est pas anormale. Elle résulte du protocole sanitaire national qui a été décrit et développé abondamment par les médias, donc une disposition que, vous, parents, ne pouviez pas ignorer.

Par **Chrysoprase**, le 10/09/2021 à 07:07

[Le protocole sanitaire](#)

C'est dur pour votre fille et ses camarades qui entrent au collège, mais les chefs d'établissement et les enseignants font ce qu'ils peuvent. Et malgré toute leur bonne volonté il leur est difficile d'assurer les cours et en présentiel et en distanciel.

Par **P.M.**, le **10/09/2021** à **08:15**

Bonjour,

Je ne sais pas pour vous quelle serait une meilleure mesure à prendre puisque les non vacciné(e)s courent plus de risque d'être contaminé(e)s ou du moins avec des conséquences plus importantes...

Par **Louxor_91**, le **10/09/2021** à **10:43**

Bonjour,

si je comprends bien ce qui vous gêne c'est les devoirs sans la leçon? c'est tout ? Pas vraiment l'aspect Covid ?